L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 22 NOVEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc qui ne soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Curtis & Baumgarden, au No 181 rue du Canal, les marchandises et installations du magasin de La Fargue Bros. Co. Ltd.

Par J. H. O'Connor, à la Bourse des Encanteurs, cottages doubles et emplacement d'affaires dans le quatrième district.

Par le Shérif, au No 23 rue St Charles, le contenu et installations d'un restaurant.

Une quasi-révolution dans l'Alabama.

Un de nos Etats voisins, l'Alabama, semble menacé d'un mouvement révolutionnaire semblable à ceux qui ont eu lieu en Louisiane, il y a de cela une vingtaine d'années. Deux candidats à la place de gouverneur sont en présence —l'un considéré comme régulièrement élu, le Col. Oates et proclamé comme tel; l'autre prétendant avoir obtenu la majorité, Kolb, mais n'en ayant pas preuve bien nette, si nous en croyons les déclarations d'un de ses plus ardents partisans:

"Il n'est pas encore prouvé que nous avons vaincu aux dernières élections; mais si on nous en donne ici la preuve, envahissons le capitole, et installons-y, coûte que coûte, notre candidat.

Franchement, ce n'est pas sur de pareilles données que l'on se jette tête baissée dans un mouvement révolutionnaire, que l'on se met en rébellion ouverte avec le gouvernement d'un Etat.

Nous connaissons les deux mouvements de 1872 et de 1877. en Louisiane. Il s'agissait alors, pour notre Etat, de redevenir maître chez lui, d'en chasser les étrangers qui l'avaient envahi à la faveur de la guerre, qui s'y étaient installés en dominateurs absolus, qui le tyrannisaient odieusement, qui l'exploitaient indignement et se faisaient soutenir par les baïonnettes fédérales qui n'avaient rien à voir dans nos affaires. L'usurpation était si évidente et le soulèvement de la population si naturel, que toute l'Union le comprit et s'y associa. Ce fut l'arrêt de mort de l'abominable régime de reconstruction, qui resterа une page honteuse dans l'histoire des Etats-Unis.

Rien de pareil dans l'Etat voisin. Les Alabamiens sont parfaitement maîtres chez eux. Il n'y a pas trace d'usurpation étrangère. Qu'ils soient divisés en deux factions ennemies, cela est possible. Que ces deux factions se disputent le pouvoir passe encore. Il en est à peu près ainsi partout; mais, quand le corps électoral a parlé, il est nécessaire que les vaincus se soumettent et renvoyent leur revanche à plus tard, quand les électeurs seront appelés de nouveau à choisir leurs gouvernants. Si, à chaque élection malheureuse, ceux qui ont eu le dessous, levaient l'étendard de la révolte et prétendaient imposer leurs candidats par la force, ce serait la révolution en permanence. Il n'y aurait plus de républiques possibles; il faudrait désespérer de leur avenir.

Ce n'est pas la première fois, du reste, que les partisans de Kolb veulent tenter une pareille aventure. Il y a deux ans déjà, ils ont été vaincus, aux élections. Ils ont alors fait mine de se rebeller; il a suffi d'un gouverneur énergique qui a montré les dents et fait comprendre qu'il n'était pas homme à céder à la violence, pour les forcer à rentrer dans l'ordre. Les partisans de Kolb nous font l'effet de vouloir exploiter la situation actuelle et profiter de la défaite du parti démocrate, pour se glisser au pouvoir et s'en emparer subrepticeement; mais, cette fois encore, ils ont affaire à un homme qui ne se laissera pas intimider et installera le candidat dûment élu, au jour et à l'heure fixée et MM. Kolb ainsi que sa séquelle seront bien obligés de se retirer, de laisser la place à qui elle appartient de droit.

Une fête mobile allemande.

Une correspondance de Rome annonce que le souverain-pontife vient, à la demande de l'empereur Guillaume, de fixer le dernier mercredi de l'année ecclésiastique, c'est-à-dire le mercredi qui précède le premier dimanche de l'Avent, pour la célébration d'une fête mobile allemande qui serait à la fois, comme cela se fait aux Etats-Unis, un jour de jeûne et de prière. Les catholiques allemands devront consacrer cette fête religieuse, qui sera imposée aux autres confessions, à prier Dieu pour la prospérité de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des armes allemandes. Au besoin, Guillaume II ferait comme Louis XI qui, entendant son chapelain demander pour lui à Dieu la santé dans ce monde et le salut éternel dans l'autre, l'interrompait pour lui dire : "Ne soyez donc pas impertinent avec Dieu, demandez-lui seulement la santé pour moi," L'empereur se contenterait volontiers de la bénédiction du Ciel pour ses armées. La nouvelle fête tomberait cette année le 28 novembre, dans quelques jours donc. Le *Moniteur officiel de l'Empire* n'en a toutefois rien dit, de sorte qu'il y a lieu de supposer que les diverses formalités que comporte l'institution de ce jour de chômage n'ont pas encore été remplies avec les gouvernements des divers Etats confédérés.

La Médiation des Etats-Unis.

Que dans le conflit sino japonais qui menace de mettre le Vieux-Monde en feu, presque tous les torts soient du côté de la Chine, cela ne fait plus question aujourd'hui. La publication de la correspondance qui s'est établie entre les deux gouvernements avant le commencement des hostilités et a conduit à la guerre, le prouve jusqu'à l'évidence. Ce sont les troubles incessants provoqués par les Togoyuto et dont nous avons parlé, il y a quelque temps, qui sont la cause première de la double intervention de la Chine et du Japon dans la Corée. Comme, d'après les traités entre les deux pays, aucun des deux ne pouvait ni ne devait intervenir dans la presqu'île, théâtre de tous ces désordres, mais en prévenir l'autre, qui avait un égal intérêt à y maintenir l'ordre, la Chine n'avait pas le droit d'interdire au Japon d'y envoyer des troupes, du moment qu'elle-même y expédiait une armée.

Mais la question pour le moment n'est pas là. Il s'agit, avant tout d'empêcher de se déclancher l'empire de mal le plus et de le laisser ravager la proie de toutes les nations européennes dont chacune convoite déjà une part des dépouilles de la Chine, au détriment des autres. Pour intervenir entre les deux belligérants et jouer d'une façon impartiale le rôle de médiateur, aucune nation n'est mieux placée que les Etats-Unis. Elle ne nourrit, de ce côté, aucune ambition; elle n'a pas besoin de s'agrandir; elle ne le peut même pas. Il y a, à cela, un précédent bien éloquent, celui des îles Hawaii qui s'offraient récemment à elle et qu'elle a refusé de s'annexer. Il n'est pas un Américain digne de ce nom, pas un honnête résident de ce pays qui ne voie avec plaisir, avec fierté, la grande république du nouveau monde mettre le hola entre les deux nations ennemies et étouffer l'incendie qui couve, avant qu'il n'éclate au dehors. Ce rôle pourrait être également rempli par la République Française, de concert avec l'Union américaine, si elle n'avait pas déjà de graves intérêts en Corée—ce qui pourrait, aux yeux de certaines autres puissances, infirmer ses décisions et les faire soupçonner de partialité. Il est bon, il est salutaire qu'une puissance libérale, démocratique, joue dans le monde ce rôle d'arbitre, puisque les monarchies continuent à se disputer les lambeaux des malheureuses contrées où la civilisation est encore à naître, ou bien se meurt de vieillesse et de rachitisme.

Post Scriptum—On verra dans nos dépêches de ce matin, que le Japon décline toute espèce d'intervention, à moins que —ce qui ne semble pas naturel—la Chine ne fasse les premières avances.

THEATRES.

Opéra Français.—Presque tous les artistes de la troupe de l'Opéra se sont fait entendre et applaudir. Il ne reste plus qu'une présentation à faire au public, celle de Mlle Delorme, première Dugazon dont nous n'avons pas encore eu le plaisir de faire la connaissance. On la dit fort jolie personne; on lui donne beaucoup du talent. Elle débute, ce soir, dans le rôle de "Mignon". La Direction compte, avec raison, suivant nous, sur un beau succès.

Voici la distribution :

Wilhelm Meister, M. Bailly; Lothario, M. Guillien, dit l'affiche—M. Sourin, dit la rumeur publique. Nous verrons bien, ce soir. Les rôles de femmes sont confiés à Mlle Delorme, la débutante, et à Mme Mouravieff.

Samedi, "Le Prophète."

Dimanche soir, "Les Mousquetaires au Couvent."

Grand Opera House.—Le succès de "Cléopâtre" ne fait que grandir, chaque soirée, au Grand Opera House. Mlle Lillian Lewis y déploie son talent ordinaire. Elle y fait preuve même de qualités dramatiques que nous ne lui connaissions pas. A voir, les tableaux vivants et les vues qui y sont produits et y sont fort applaudis, chaque soir.

St-Charles.—Il y a foule tous les soirs au St-Charles et ce n'est que justice. MM. Waide et James y déploient de véritables talents comme tragédiens. Leur association est une des plus heureuses dont nous ayons pu jouir à la Nouvelle-Orléans.

Ils sont d'ailleurs fort bien entourés. Il en résulte d'excellentes exécutions, des exécutions telles qu'on en voit rarement, parmi nous.

Hier, "Henri IV" a fait beaucoup d'effet. Ce soir, "Othello." Il y aura foule.

Académie de Musique.— On trouve dans la pièce que donne ce théâtre, une foule de scènes de la vie réelle au Sud, des scènes de plantations avec chants et danses de noirs. Très intéressantes, très originales, ces danses.

Mais le clou de chaque soirée, c'est la course de chevaux par-sang, dans laquelle l'héroïne de la pièce arrive bonne première et se fait toujours bruyamment applaudir.

Les Débaucheés.— Exhibitions tous les jours et tous les soirs. Amazones, jongleurs, fétischeurs; chants et danses des sauvages de la côte occidentale d'Afrique.

Coin Canal et Claiborne.

Le cirque Sells—Dans peu de jours, le grand cirque Sells que notre réputation connaît pour l'avoir vu bien des fois, sera à la Nouvelle-Orléans. Il plantera sa tente au Parc Audubon, dans la partie supérieure de la ville, et y demeurera une semaine au moins. Grands et petits aiment ce genre de spectacle ici, aussi se frottent-ils déjà les mains à la pensée qu'ils vont voir une ménagerie sans pareille, des acrobates, des gymnasiarques, des contorsionistes des *clowns*, ces *clowns* qui dérident les visages les plus austères.

Vente à l'encan ce jour des marchandises de la Compagnie Limitée des Frères Lafargue, No 181 rue du Canal. Cette vente est par ordre de *cour*, et comprend des gravures, des photographies, des articles de religion, des livres d'école des poupées d'amenes et des installations du magasin. La vente sera faite par l'entremise des Messieurs Curtis et Baumgarden.

CLEVELAND PLACE.

Coin Canal et Claiborne—Nous sommes en plein Dahomey. Les cases et pilonnages des indigènes occupent un large emplacement autour d'une arène dans laquelle les Amazones, les Fétischeurs, les Chorégraphes, Saltimbanques, Guerriers et Villageois, donnent des spectacles de plus haut intérêt. "Le Village Dahomen" a fait fureur à Chicago durant l'Exposition, et à San Francisco et autres villes de l'Union. Prix d'entrée, 25 cents.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La dernière séance de l'Académie française, a été présidée par M. Gréard, directeur trimestriel, assisté de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a offert à l'Académie le cinquième volume des mémoires de son illustre père, le chancelier Pasquier.

Ont été en outre adressées comme hommage à l'Académie :

Les *Femmes des Tuileries*,—la *Révolution de* 1848, par M. Imbert de Saint-Amand; *Dante Alighieri*, notice par M. Max Durand-Fardel; *Dante Alighieri, une vue du Paradis*, par M. Max Durand-Fardel; la *Résurrection de la mythologie*, par M. L. Parpor; *Catalogue de la bibliothèque technique du centre de la librairie* (septembre 1894); *Ode à Pierre de Ronsard*, par D. Vardor, premier prix de l'Académie du Maine; le *Sommeil de l'œuvre*, par M. H. Turpin, et la *Colonisation française aux Nouvelles-Hébrides*, par M. le docteur Ernest Davillé.

Le secrétaire perpétuel a donné lecture d'une lettre par laquelle M. Emile Zola fait savoir à l'Académie qu'il pose sa candidature au fauteuil de M. Leconte de Lisle. M. Camille Doucet a communiqué également à l'Académie la lettre adressée par M. l'ambassadeur de Russie au président de l'Institut pour le remercier de la part prise par l'Institut au deuil de la Russie.

Après cette lecture, M. le directeur a pris la parole pour rappeler, en termes émus, la grande perte que la Russie vient de faire d'un puissant souverain chez à la France et particulièrement chez aux amis des lettres, dont il ne montra toujours le très bienveillant et très éclairé protecteur.

Le reste de la séance a été entièrement consacré au travail de préparation du Dictionnaire de l'Usage.

UNE ANECDOTE AUTHENTIQUE.

L'histoire apprend qu'Alexandre II, comme son fils qui vient de mourir, fut un sceptique. Il n'en est pas moins, à un moment donné, une réputation de bravour que tous ceux qui l'approchaient savaient usurpée.

Un jour, un payeen russe se présente au palais et demande à parler au tsar en personne : "Je veux parler à notre père!.... Je le sauverai!" Il mit tant d'insistance dans sa requête que le tsar le fit introduire.

Au sortir de l'audience :

Savez-vous ce que me voulait ce brave homme ? Il s'est mis à genoux et m'a dit: "O père! nous savons tous, dans mon village, que tu aimes à boire d'une façon immodérée et jusqu'à en perdre la raison pendant plusieurs jours. Voici un breuvage qui, tout en te permettant de continuer à boire trop, t'empêchera d'en ressentir les incommodités."—J'ai eu toutes les peines du monde à lui expliquer que je n'avais pas l'habitude de m'enivrer. Il m'a laissé sa bouteille et n'est parti qu'à la condition que je m'en servirais!"

L'ACCUEIL FAIT A UN AMBASSADEUR.

Youssouf Zia-pacha, le nouvel ambassadeur de S. M. le sultan en France, vient de présenter ses lettres de créance au président de la République.

A son arrivée à l'Elysée, l'ambassadeur, qu'une escorte de cuirassiers accompagnait depuis la rue de Presbourg, a été reçu avec le cérémonial habituel et introduit aussitôt auprès du président de la République, qui l'a reçu entouré de sa maison civile et militaire. S. E Youssouf Zia-pacha a prononcé le discours suivant :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les lettres par lesquelles Sa Majesté Impériale le sultan, mon auguste souverain, a daigné m'accréditer en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du gouvernement de la République française.

Mon auguste souverain m'a spécialement chargé de déclarer à Votre Excellence que Sa Majesté Impériale n'a rien de mieux à cœur que de resserrer encore davantage les liens d'amitié traditionnelle qui existent entre les deux pays. Je suis heureux d'être auprès de Votre Excellence l'interprète des sentiments de Sa Majesté Impériale envers la France que dès notre jeunesse nous apprenons à connaître et à admirer.

Le président de la République a répondu :

Monsieur l'ambassadeur,

Je suis heureux de recevoir des mains de Votre Excellence les lettres par lesquelles Sa Majesté Impériale le sultan a bien voulu vous accréditer auprès du gouvernement de la République. Les traditions d'un long passé, le souvenir de votre prédécesseur, comme vos mérites personnels, tout vous rendra facile, j'en suis assuré, la haute mission qui vous est confiée. Vous répondez aux vœux du gouvernement de la République en affirmant que vous avez à cœur de resserrer encore les liens qui unissent les deux pays. Vous serez le fidèle interprète des sentiments de la France en transmettant à votre auguste souverain les souhaits que nous formons pour sa prospérité personnelle et pour celle de son empire.

M. Casimir-Perier et l'ambassadeur de Turquie se sont ensuite entretenus quelques instants, puis celui-ci a été reconduit à l'ambassade avec le même cérémonial.

LA PENSION SAVOURE.

On est en train de restaurer et de transformer, dans une rue perdue du vieux Paris, la rue de la Clef, qui de par son étymologie même doit donner accès à une prison, Sainte Pélagie, une maison qui a sa page dans l'histoire de Paris.

Vers 1730, une compagnie de professeurs jansénistes ayant le P. Besoigne à leur tête, vinrent, à la suite de leur expulsion de Sainte-Barbe faite à l'instigation des Pères Jésuites de Louis-le-Grand, fonder là une pension à laquelle Rollin accorda son patronage. La maison avait été bâtie par le percepteur de François II, elle servit ensuite de petite maison à un Rohan.

A la veille de la Révolution, M. Savouré prit la direct on de la maison, qui résista à toutes les crises de la Révolution, grâce à son esprit libéral. Nécessiteux, un tisser, Henriot, joue général de la Commune, qui habitait à deux pas, vint, de par la section, intimer au citoyen Savouré l'ordre d'avoir à faire disparaître les statues de saints qui ornaient les façades de cet établissement. Ces bustes, que le zèle soupçonneux des sectionnaires des Patriarches avait pris pour des saints du calendrier, représentaient le galant Jupiter, la jalouse Junon, la sage Minerve.

On peut encore les voir de la rue Monge, blottis dans les niches pour se remettre d'une alarme si chaude. Le citoyen Savouré, qui était un bon patriote, expliqua à Henriot qu'il n'y avait aucun inconvénient à honorer des saints de ce genre. Un but et un sringue à la santé de la nation.

Sous le premier Empire, la pension jouit d'une grande vogue. Des élèves remarquables en sortirent: l'amiral Baudin, Gay-Lussac, les généraux de Choiseuil, Naudet, d'Houdetot, Deleclusa, Silvestre de Sacy, le docteur Chomel, etc., et Jérôme Bonaparte, le frère de Napoléon Ier, celui auquel le poète Jacques Richard lança une si virulente philippique.

ANT. CASTEL

Annonce à nos amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage.

LUNDI, LE 5 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, enseigne des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assorti. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir.

1er sept—1an

Magasin du Bon Marché

61.....RUE ROYALE.....61

F. A. BRUNET

Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier

Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

14dec93—1an

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de—

"BOTTE ROUGE",

Angle des rues Ursulines & Dauphin.

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ

GEORGE WAGNER.

1er sept—3m Ven Dim Mer

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Authracite, Alabama, Connel et Coke de Gas et Combustible. Charbon en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX :

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar ven

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1893, la ville de la Nouvelle Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ces bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et dûs à numérquement comme suit :

$1,000 bons numérotés 1 à 5,895 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 123 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 476 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur lesdits bons cesseront sur et après cette date.

R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFF JR, Secrétaire.
15 sept—1er jan

MELLINGER.—Décédée hier, à 9 heures et demie du soir, à l'âge de 58 ans, Mme Veuve ÉMILIE MELLINGER, née Bournes. Les amis et connaissances des familles Quintero et Harang sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de M. Lazare C. Quintero, No 249 rue Félicité, près Prytanée.

Les journaux de New-York et de Philadelphie sont priés de reproduire.

CONRAD.—Décédé à sa résidence, en cette ville, le mardi, 20 novembre 1894, à l'âge de 54 ans, PAUL CONRAD, Sr. Les amis de ses fils Paul et Léon Conrad, et des familles Pinac, Cazenavette et Bourges, les membres de l'Association de l'Armée de la Virginie du Nord, de l'Armée du Tennessee et du Camp Henry St-Paul No 16 U. C. V., et de la Société des Orphelins de l'Asile du Mont Carmel, sont invités à assister aux cérémonies funèbres de la dernière résidence du défunt, No 266 Chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Claiborne, cette après-midi, vendi, à 2 heures et demie.

21 nov—2f

PILARD.—Décédé mercredi, 21 novembre, à 5:30 A. M., à l'âge de 56 ans, WILLIAM PILARD, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son associé, Gabriel Pascal, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin jeudi 22 novembre 1894, à 10 heures précises, de sa dernière résidence, No 251 rue St-Claude, entre Ursulines et St-Philippe.

Société des Dames Catholiques de l'Assomption.—Décédée, hier soir à 6 heures et demie, à l'âge de 75 ans, Mme Veuve LAURE LIVAUDAIS, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de sa fille, Mme H. L. Trouchet, et la Société des Dames Catholiques de l'Assomption sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 21 novembre, à 3:30 de l'après midi, de sa dernière résidence, No 385 1/2 rue Dauphine, entre Union et Bagatelle.

Mlle E. PRAT, Mme R. RAIMONDY, Sec. Gén.
Présidente. 22 nov—1f

Nous garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 199, Nouveaux Nos 537 & 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES, Rouges ou Vins Blancs, et Ricoli au TO-KAY.

Angelica, Marsatelle, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY

Le plus par venant du Rhin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

Société de Secours Mutuels Les Dames Françaises.

AVIS.—Toute personne Française ou descendante de Française, qui désirera appartenir à cette Société, à titre de membre honoraire, pourra s'adresser à la Présidente, cette Royale et Ste Anne, chez Mme Pagès, à l'Usine Française chez Mme Lainé 66, Toulouse, où tous les renseignements seront donnés.

La Présidente
MME CASTAING. La Secrétaire.
20 nov—20 22 25 MME LEVESQUE.

PERDU.

Un certain billet à recevoir, pour la somme de cent soixante trois dollars et quatre-vingt-huit et 5c6 cents, tiré et souscrit par Pierre Labat à son propre ordre et par lui endossé, daté du 9 novembre 1892, et payable à deux ans de date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, payable par Chas. J. Thézard, notaire, sous la date du 5 décembre 1892, conformément à un acte de vente hypothécaire passé en ladite présente étude notaire. Le dit billet appartient au soussigné et le public est prévenu de ne pas le négocier.

21 nov—1sem MME F. CALLICO.

Bureau de Firemen's Insurance Co. 49 rue du Camp.—Nlle-Orléans, La., le 21 novembre 1894. Conformément à l'article IV de la Charte, une élection pour les Directeurs de la compagnie pour l'année prochaine aura lieu, savoir: le lundi 3 décembre 1894, entre les heures de 11 A. M. et de 2 P. M.

J. H. FITZPATRICK.
21 nov.—au 3 déc.

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,

Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.

7nov—6m dim mar ven

F. A. BRUNET

Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier

Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

14dec93—1an

Le Restaurant Victor Co., Limited,

Ce restaurant, le plus ancien de la ville, et le rendez-vous des gourmets, est toujours dirigé par Victor Bère, qui s'est adjoint plusieurs amis connaisseurs de bonne chère, qui adorent à faire de cet établissement le modèle du vrai restaurant français.

La cave est fournie des meilleurs crus; l'on y trouve les Bourgognes de $1.50 à $3 la bouteille.

Dîner de midi à 2 heures, 50 cts, avec une demi bouteille de vin.

Dîner de 5 à 9, $1, avec vin et cognac compris.

Repas à la carte à toutes heures. Cabinet particulier. Spécialité pour banquets à de prix très bas.

20 oct—6m—mar ven

VIN —DE— St-Raphael

Le Vin de St-Raphaël est ami de l'estomac, c'est le plus alcoolique connu en principes reconstituants, réconfortants et toniques.

Goût Excellent.

Conservé par le procédé Pasteur.

—A VENDRE PAR—

T. T. Lyons & Co., Finley & Brangrig, E. J. Hart & Cie, Eugene May, American Drug Store, F. L. Ouanche, Etc.

Clark & Mender, K. C. Villere & DeBlanc, O. Swarbick, A. S. Gaup, F. Limogi & Son, Paul Gelpi & Bro., Etc.

1er nov—1m mar jeu dim

Mlle T. ROY

A ouvert de nouveaux salons au No 59 rue Royale et elle sera heureuse de recevoir ses clientes.

Les dernières modes parisiennes comme coiffure, coupe de cheveux et bouclés, shampooing une spécialité. Les meilleures qualités en fait de cheveux.

Aussi un grand et bel assortiment de toilettes les plus à la mode, choisies à Paris, vienent d'arriver.

21 oct—1m Dim Mer

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Ins. Co.) de la Nlle-Orléans—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1894.—En conformité avec l'article IV de la charte, une élection pour les directeurs de cette compagnie pour l'année 1895, sera tenue au bureau de la compagnie le LUNDI, 3 décembre 1894, entre 11 heures A. M., et 2 heures P. M.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
18 nov—18 à date

PROCLAMATION.

Mairie de la Nouvelle Orléans. Hôtel de Ville.

A qui cela peut concerner :

Attendu que le sérieux incendie qui a eu lieu sur la levée, dimanche 4 courant, est dû au feu d'une incendiaire, par conséquent, moi, John Fitzpatrick, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, lance ceci ma proclamation offrant une récompense de deux cent cinquante dollars pour l'arrestation et conviction de toute personne ou personne ce coupables dudit acte.

Avis public est de plus donné à toutes personnes que la paix et la tranquillité doivent être préservées sur la levée, et leur pouvoir de gouvernant de la ville sera investi pour obtenir l'arrestation et la conviction de toute personne violant les lois.

Aide et l'assistance de tout citoyen paisible pendant à préserver le bon ordre dans notre ville sont requises, et à cette fin je demanderai que toute actes de violence soient immédiatement rapportés à la police afin que les coupables soient arrêtés et punis

Fait sous ma signature et le sceau, ce cinquième jour de novembre 1894.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
6 nov—

1-5-8

Réflexions : Cette ne coûte qu'un cent et un sous-huitième de peu par jour ainsi 36 pour 365 jour.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des doubs survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory n'est pas publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix..... $6 00
Business Directory, prix. 1 00
Happe de la Ville, Litographié, 3 couleurs..... 50

Chacun de ces ouvrages mentionné ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SCARDS, Editeur,

5 Commercial Place, Coin Camp

6 mars—

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti.

Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, Montres et Pinces-nez. Lunettes et Pinces-nez.

RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés

1er déc '93—1an

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Estrosi*, sont un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cosquelles et les puces, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre un mandat de 30 cents à *M. F. C. Bercher* Saint Paul, Minnesota.

A cette demande personne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable, Troisième Cour de Paix de la Nouvelle-Orléans. No 6,254—M J. Barrett vs. Samuel Fisher—Nouvelle Orléans, le 14 novembre 1894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le SAMEDI, 24 novembre 1894, à 11 heures A. M., à mes entrepôts, exposant, dans rue Bienville, (entrée Chestnut), et Pelican, (entrée Peter), dans la Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, Un beau salon, meublé de tous les meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant.

C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
14nov—14 17 22 24

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de la District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie que le 5me jour de novembre 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Estelle Shlenker versus David A. Shlenker, son mari—No 42,914.

Sur la motion de Messieurs Lazarus, Moore & Lazo, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de ce demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 22 octobre 1894 soit confirmé; que la plaignante, Mme Estelle Shlenker, ait jugement contre le défendeur David A. Shlenker son époux, pour la somme de cinnante mille dollars avec intérêt légal à partir du 8 octobre 1894 jusqu'à parfait paiement, et les frais du procès, avec hypothèque et privilège à elle accordé par la loi sur toutes les propriétés, meubles et immeubles appartenant à son dit époux; que la communauté d'acquêts et de gains existant entre les plaignante et le défendeur, soit dissoute, soit et est déclarée, qu'elle soit, et elle est par la présente déclarée d'être séparée de biens et, autorisée de conduire des affaires séparément pour son propre compte, et d'avoir le pouvoir et l'autorité de contracter, d'acquérir et accumuler des biens, et de faire et exécuter les affaires sous pareil jugement que si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 5 novembre 1894.

Jugement signé le 6 novembre 1894.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la cité ouvert en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 8me jour de novembre, en la 119e année de notre Indépendance, et la cent-vingt-quatrième.

ONOFRE THIAY, Député-Greffier.
11 nov—11 21—déc 11.

C. LAZARD & CO, LDT.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 Nov—1 an—Dim Mar Jeu Sam

Maladies d'Estomac

DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES OU DOULOUREUSES, CRAMPES, ALCALOSE, NERVOSE, etc., cessent après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIÈVRE TYPHOÏDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque Sachet de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Docteur BELLOC.

En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr.; Pastilles, 1 fr. 50 avec une instruction.

Fabrique : L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY et Cie Sr, 19, rue Jacob, Paris.

JOHN STUMPF, E. A. SHIELDS, WM ENAS KEBROUGH, HENRY BOLLWASSER.

JOSH LIPMAN, L. B. SORRENSEN, DR GEO. BOWLES, HENRY COULIER.

W. E. ROBINSON, CHRISTIAN ROLLING, F. S. SCHUTTS, L. W. GESY.

MARCHAND —DE— DIAMANTS

REMONTAGE DE DIAMANTS —ET— Travail en Diamants de quelque Description fait sur Commande et à Domicile.

Diamants, Emeraudes Opales, Saphirs et Perles Détachées Et enchassées.

Montres Fines Et compliquées, Riche Bijouterie D'Or, Argent pur Sterling.

Les Prix sont Marqués en Chiffres Connus.

113 et 115 rue du Canal, 75 rue St-Charles.

18 nov—1 an—v et c

THERMOMÈTRES MÉDICAUX

EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH

Adoptés par MM. les Dr POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Tous ces thermomètres portent ma signature: Léon Bloch

A PARIS : 5, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS : A.-L. LYONS & Co, 43 et 44, Camp.

LE RUBAN BLEU

POUR LES MEILLEURS PIANOS.

FOIRE D'ALEXANDRIE, La. 1894.	FOIRE DE JENNINGS, La. 1894.	FOIRE DE MERIDIAN, Mis. 1894.

JUNIUS HART, Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

1er sept 1an—dim mar ven